

16^e Festival de la Tour Blanche

Samedi 4 octobre 2025

RÈGLEMENT

Article 1 : DÉROULEMENT DU TOURNOI

A) *Accueil des joueurs* :

Accueil des joueurs à partir de 9h.

Le tournoi est limité à 267 participants afin de préserver d'excellentes conditions de jeu.
Inscription et paiement uniquement en ligne à partir du 1er juillet :
www.tourblanche.asso.fr - Pas d'inscription sur place. Pas de pointage.

Première ronde à 10h.

B) *Cadence* :

9 rondes, cadence Fischer 12'+ 3 sec/coup.

Homologation 67769. Ce tournoi est homologué pour le Rapide Fide et National.

C) *Lieu du tournoi* :

Mairie du 20^e Paris, place Gambetta.

D) *Règles du Jeu* :

Les règles appliquées sont celles du 93^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) et adoptées par le bureau de la FIDE, ainsi que l'annexe A pour les parties rapides. L'article A5 s'appliquera pour la compétition.

En particulier:

La chute du drapeau **est annoncée** par l'arbitre comme prévu dans le règlement.

Le premier coup illégal sera pénalisé **d'une minute de plus pour l'adversaire**, le second coup illégal du même joueur sera pénalisé **par la perte de la partie**. Un coup illégal est achevé quand le joueur a appuyé sur sa pendule. Si l'arbitre observe cela, il ajoutera une minute de plus à l'adversaire, en cas de premier coup illégal. En cas de deuxième coup illégal, l'arbitre déclarera la partie perdue. Cependant, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux.

Si un joueur utilise ses deux mains pour jouer un coup (en cas de roque, prise ou promotion), cela sera considéré comme un coup illégal.

Si un joueur appuie sur la pendule sans jouer un coup, cela sera considéré comme un coup illégal.

Si l'arbitre observe deux rois en échec ou bien un pion sur la rangée la plus éloignée de sa case de départ, il attendra jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il déclarera la partie nulle.

Article 2 : LICENCES

Tout joueur français pour participer au 16^e Festival de la Tour Blanche doit avoir une licence A ou B. Tout joueur inscrit n'ayant pas de licence avant le 2 octobre 2025 à 9h sera retiré de la liste des participants.

Les joueurs étrangers (hors fédération FRA), doivent être inscrits à la FIDE. À partir du 30 mars 2022, les joueurs et joueuses évoluant auprès de la FIDE avec le code RUS ou BLR (Russie et Biélorussie), ne sont pas autorisés à participer aux compétitions par équipes ou individuelles homologuées par la FFE.

Article 3 : CLASSEMENTS ELO

Par directive de la D.N.A (Direction Nationale de l'arbitrage), le classement pris en compte est le classement FIDE Rapide, à défaut le classement FIDE Lent, à défaut le classement RAPIDE National.

Article 4 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS

A) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme Papi 3.3.8).

B) Système :

Système Suisse Accéléré Dégressif

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 pour les vétérans, seniors plus, seniors, juniors, cadets et minimes ;
- 999 pour les pupilles et benjamins ;
- 799 pour les petits poussins et poussins.

C) Classement individuel :

Il s'effectue en fonction du nombre de point(s) de partie (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz tronqué des 2 plus mauvais scores des adversaires rencontrés, puis par la Performance.

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

D) Diffusion des appariements :

Les appariements seront affichés sur papier ainsi que sur Internet, site de la FFE : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=67769> et accessibles par QR code.

Article 5 : RÉSULTATS

Les joueurs doivent enregistrer leurs résultats sur les ordinateurs prévus à cet effet. A défaut, à la table de marque. S'il n'y a pas de résultat à la fin de la ronde, l'arbitre fera un appel au micro, attendra une minute et s'il n'a pas le ou les résultats manquants, il mettra un double zéro et lancera les appariements de la ronde suivante.

Article 6 : HORAIRES INDICATIFS

1 ^{ère} ronde 10h	2 ^e ronde 10h45	3 ^e ronde 11h30
4 ^e ronde 12h15	5 ^e ronde 14h	6 ^e ronde 14h45
7 ^e ronde 15h30	8 ^e ronde 16h15	9 ^e ronde 17h

Les horaires peuvent être adaptés si besoin. Remise des prix vers 18h

Article 7 : FORFAITS

Si un joueur n'est pas présent devant l'échiquier 12 minutes et 3 secondes après le démarrage de sa pendule, il perdra la partie par forfait. Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Tout joueur absent à la ronde 1 sera considéré comme forfait général, à moins d'avoir manifesté sa présence auprès du corps arbitral avant la fin de saisie des résultats de la ronde 1. Deux forfaits consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait ou tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement au directeur juridique de la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : INSCRIPTION ET PRIX

Inscription et paiement uniquement en ligne à partir du 15 juin : www.tourblanche.asso.fr - Pas d'inscription sur place

Tarifs d'inscriptions : Adultes 25€, Jeunes 15€, Joueurs de la Tour Blanche 15€.

Les prix ne sont ni cumulables, ni partagés ; ils sont attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur à la place réelle (en cas d'égalité entre 2 joueurs ou plus aux départages, les prix seront accordés dans l'ordre de la grille). Les joueurs non présents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix. Les prix sont réservés aux joueurs classés. La liste des prix sera affichée avant la 4^e ronde. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général, puis prix par tranches ELO, puis prix spéciaux.

Article 9 : TÉLÉPHONES PORTABLES ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Tout appareil électronique doit être éteint, l'utilisation d'un appareil électronique (tel qu'un téléphone portable, une montre connectée ou un bracelet connecté) pendant une partie ou l'émission d'un son par un tel appareil entraînera la perte de la partie.

Article 10 : ARBITRES

Arbitre Principal : Alfredo LORENZO (Arbitre Fédéral Elite 2),

Arbitres Adjoints : Khaled Benaddou (Arbitre Fédéral Elite 2), Grégory Bracq (Arbitre Fédéral Open 2), Alexis Gobert (Arbitre Fédéral Open 1), Philippe David (Arbitre Fédéral Club)

Article 11 : ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement et la charte du joueur d'échecs.

L'arbitre principal :

Alfredo LORENZO

L'organisateur :

Laurent GAGNEPAIN